



CONSEILS DE SOINS

FRUGIVORES & NECTARIVORES



LISTE :

Groupe des frugivores et nectarivores. Beaucoup d'espèces différentes ; se renseigner avant l'achat. Groupe des loris et loriquets ;



NOURRITURE :

Mélange de graines. Aucune graine, sauf exception (se renseigner auprès du vendeur).

Verdure : Unique nourriture des frugivores (fruits murs, entiers, coupés ou broyés).

Pâtées quotidienne : Pâtée pour insectivores et pâtée pour frugivores et miel.

Complément vivant : Vers de farine, autres insectes selon l'espèce.

Eau et bouillie : Eau et nectar liquide pour certaines espèces, bléidine renouvelée toutes les demi-journées. Eau renouvelée tous les jours. Ajout de vitamines solubles (poudre) une fois par semaine. Nectar renouvelé chaque demi-journée (fermentations).

Pâtée d'élevage : pâtées d'élevage pour nectarivores ou pour frugivores.

Se renseigner auprès du vendeur
Continuité alimentaire recommandée

Apport minéral : Os de seiche, coquille d'œufs, grit, gravillon, sable. Calcium soluble dans l'eau ou la pâtée.

LOGEMENT :

Cage : La plus grande possible et en longueur plutôt qu'en hauteur, entièrement recouverte de plaques plastiques qui seront lavables facilement, tous les jours. Perchoirs arrondis de 0,5 cm à 2,5 cm de diamètre selon l'espèce. Peu de perchoirs, éloignés, un à chaque bout, et pas de perchoirs au-dessus de la nourriture ou l'eau.

Attention les fientes sont liquides et collantes, les oiseaux les projettent par giclées.

Baignoire suspendue à la porte si pas de risque d'évasion en cas de chute (et de chat curieux, ou de chien).

Volière : L'éleveur y rentre pour soigner, admirer ; longueur le maximum possible, largeur 1 m à 2 m, hauteur 2 m. Abri isolé, pour l'hiver et la fraîcheur l'été. Craint les courants d'air et l'humidité. Chauffage nécessaire selon l'espèce, veilleuse de nuit, 3 ou 6 watt avec programmateur.

Au sol, copeaux de hêtre, de pins, gravier, sable, litière pour chat, à changer tous les deux jours (odeurs des fientes).

Article L.413-8 du code de l'environnement, & Arrêté ministériel du 08 octobre 2018 fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces domestiques (article 11) : Toute vente d'un animal d'espèce non domestique doit s'accompagner, au moment de la livraison à l'acquéreur, de la délivrance d'un document d'information sur les caractéristiques, les besoins et les conditions d'entretien de l'animal. Afin de préserver la vie sauvage, l'animal dont vous venez de faire l'acquisition ne doit pas être relâché dans le milieu naturel.

COHABITATION :

Aucun autre oiseau sauf de leur espèce, très agressif.
Jamais avec des perruches ou tout autres perroquets.

CAGE DE REPRODUCTION :

Un couple par cage (80 cm de long minimum, 50 cm au carré pour le pignon) mais 1m de long c'est mieux.

Perchoirs de 12 mm et de 18 mm de diamètre, au carré, à plus de 25 cm du plafond
Nichoïr adapté selon l'espèce (se documenter).

TEMPERATURE :

Intérieure : de 10°C à 35°C

Extérieure : de 15°C à 40°C

LUMIÈRE :

À l'intérieur : oiseau de compagnie (pas de reproduction) éclairage de la maison, coin tranquille. Veilleuse la nuit pour éviter les frayeurs et les chutes du perchoir.

À l'extérieur : naturelle, pas d'apport complémentaire, sauf la veilleuse la nuit dans l'abri.

BRUITS :

Eviter les bruits subits et répétitifs, l'oiseau sujet au stress. Envol brusque, choc aux plafonds, sur les perchoirs. Risque de blessures : aile cassée, mort si choc violent.

SOINS :

Tout oiseau prostré, en boule, ne s'alimentant pas, risque de mourir en 48h.

Vermifuge une fois par an. Surveiller la respiration qui n'est pas bruyante.

BAGUES :

Elles servent à identifier l'oiseau. Pour la vente c'est la garantie de l'âge de l'oiseau. Elles sont fermées, gravées au n° de l'éleveur. L'année de naissance est gravée en travers. Se rapprocher d'un club local pour de plus amples renseignements.

Canari-Club Tulle Naves

<https://www.cctn.fr/>



L'UOF et le CCTN ne sauraient être tenus responsables d'une éventuelle pathologie et/ou de la mort d'un oiseau qui serait consécutive à la mauvaise interprétation de ce document d'information.